



PRÉFET DU FINISTÈRE

Direction départementale des Territoires et de la Mer

Pôle Littoral et Affaires Maritimes

AVIS DE PUBLICITE

articles L.2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques

Organisation d'un événement nautique sur la commune de CROZON du 21 au 29 octobre 2017

Il est porté à la connaissance du public que la SARL ALOHA Attitude a sollicité auprès du Préfet du Finistère une autorisation d'occupation du domaine public maritime pour l'organisation du festival de glisse « Xtrem Gliss Festival 2017 » qui devrait se dérouler du 21 au 29 octobre 2017 sur la plage de Morgat sur la commune de Crozon.

L'instruction du dossier par les services de la DDTM porte sur l'attribution d'une AOT pour l'installation d'un « village » constitué de tentes d'exposition et de préfabriqués permettant l'accueil des participants et des spectateurs et d'un espace de jeux pour enfant.

A Brest, le 13 octobre 2017

Pour le Préfet et par délégation
La Cheffe du pôle littoral et affaires maritimes de Brest

Jacqueline DEJARDIN



STAND UP PADDLE

21 et 22 octobre : CHAMPIONNAT DE FRANCE

WINDSURF FOIL

21 ou 24 octobre : International WindFoil

KITESURF

24 ou 25 octobre : CHAMPIONNAT DE FRANCE

VILLAGE D'ANIMATIONS

DÉMONSTRATION

21 > 29 Octobre 2017



X	A	B	C	D
143593,43	143604,13	143643,65	143636,25	
Y	6818202,57	6818241,37	6818226,54	6818187,91



Implantation Village Xtrem Gliss Festival (Crozon - Morgat)

Coordonnées géo - références (Lambert 93)